

MANOMÉTRIE OESOPHAGIENNE À HAUTE RÉOLUTION

Pourquoi effectuer une manométrie œsophagienne et impédance ?

À la demande de votre médecin, une manométrie œsophagienne vous est proposée. Cet examen permet d'évaluer les pressions (force de contraction) le long de l'œsophage et le degré de fermeture ou d'ouverture du sphincter œsophagien inférieur (muscle circulaire qui permet l'entrée à l'estomac). De plus, l'impédance permet d'évaluer le transit du bolus alimentaire (la descente des aliments de la bouche à l'estomac) au niveau de l'œsophage. L'examen est particulièrement indiqué chez les personnes ayant des difficultés de déglutition et avant une intervention chirurgicale pour un problème de hernie hiatale ou de reflux acide gastro-œsophagien. Afin que vous soyez clairement informé(e) du déroulement de cet examen, nous vous demandons de lire attentivement ce document d'information. Veuillez ensuite **signer et dater le formulaire de consentement avant le jour** de l'examen, Le service de gastro-entérologie est à votre disposition pour vous apporter, en complément, toute autre précision que vous souhaiteriez obtenir.

Description et déroulement de l'examen

La manométrie est un examen réalisé à l'aide d'une sonde (petit tuyau) insérer dans votre œsophage par le nez jusqu'à l'estomac. On effectuera une anesthésie locale de Xylocaïne au niveau des narines et on y passera la sonde, qui sera placée dans l'œsophage. Ensuite, vous serez en position semi-assise ou assise et il vous sera demandé d'avaler de petites gorgées d'eau de façon régulière et d'avaler du pain*, ce qui permettra de mesurer le fonctionnement de l'œsophage. En cas d'intolérance au gluten, veuillez apporter le pain habituellement consommé. La sonde est enlevée après l'examen. Cet examen est effectué par un médecin spécialement formé à cette technique, qui est assisté d'une technicienne. Cet examen ne devrait pas causer de douleurs, mais la mise de la sonde peut être inconfortable.

La mise en place de la sonde s'effectue en 1 à 3 minutes et toute la procédure dure environ 45 min.

* Munissez-vous de votre appareil dentaire si vous en portez un.

Quels sont les risques de cet examen ?

La manométrie comporte très peu de risques. Il s'agit notamment de saignements (< 0.1 %), d'une réaction locale aux médicaments anesthésiants et d'une discrète irritation nasale ou pharyngée de courte durée. Cet examen présente un excellent taux de réussite.

Comment se prépare-t-on à l'examen ?

Le matin de l'examen, vous devez prendre vos médicaments habituels prescrits par votre médecin, au cas où vous en auriez sauf les médicaments qui doivent être arrêtés pour l'examen, en les avalants à l'aide de petites gorgées d'eau.

Vous pouvez prendre un **petit-déjeuner léger jusqu'à 6h avant** le rendez-vous, puis vous ne pouvez boire **que de l'eau jusqu'à 2 heures** avant l'examen.

Les deux heures précédant l'examen il ne faut donc **ni boire, ni manger** donc rester à jeun.

Veuillez ne pas maquiller votre nez (fond de teint).

Arrêt de médicaments pour la manométrie :

Si vous êtes diabétique, nous vous prions de discuter avec votre médecin traitant de la prise de votre traitement en lui expliquant les restrictions mentionnées ci-haut.

Si vous prenez des médicaments qui influencent le risque de saignement (Asasantine, Aspirine, Brilique, Cardioral, DuoPlavin, Efiend, Plavix, Ticlid ou Sintrom, Marcoumar, Pradaxa, Xarelto, etc.), nous vous prions également de discuter de la prise de votre traitement avec votre médecin traitant ou cardiologue. Il est possible qu'en fonction des gestes techniques prévus, vous deviez arrêter de prendre ces médicaments plusieurs jours avant l'examen (≤ 7 jours). Dans ce cas, votre médecin vous conseillera sur les alternatives adaptées à votre situation.

N'hésitez pas à nous contacter en cas de doute, le secrétariat ou le personnel soignant de gastro-entérologie du mardi au vendredi de 9h à 17h au numéro de téléphone : 079 55 62 787.

Lors de la consultation avec notre médecin, veuillez **l'informer de tous les médicaments** que vous **prenez** et des allergies dont vous souffrez. Si vous avez des radiographies des intestins et si vous **prenez régulièrement du Temesta**, veuillez s'il vous plaît les prendre avec vous.

Que se passe-t-il après l'examen?

Il n'y a pas de surveillance particulière nécessaire après l'examen, vous pourrez quitter l'hôpital après la HRMZ. Il n'y a pas d'administration de calmant durant l'examen, vous pouvez donc conduire après l'examen. Les résultats de l'examen seront communiqués au médecin qui vous a adressé au CHUV.

Que faire en cas de problèmes après l'examen ?

Si vous avez des douleurs, un malaise ou de la fièvre dans les heures ou les jours suivants la manométrie œsophagienne, ou en cas d'autres problèmes à la suite de l'examen, contactez immédiatement la réception de gastro-entérologie (du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h au numéro de téléphone : 021 314 47 17) ou le gastroentérologue de garde (nuit et week-end) via la centrale du CHUV au 021 314 11 11 ou votre médecin traitant. Si vous n'arrivez pas à joindre un médecin, vous devez vous rendre rapidement à l'hôpital le plus proche.

Avez-vous d'autres questions?

Si vous avez d'autres questions concernant l'examen programmé. N'hésitez pas à contacter notre personnel soignant au 079 55 62 787.

Vous aurez aussi la possibilité de discuter avec le médecin et / ou l'infirmière avant votre examen.



Formulaire de consentement écrit pour la manométrie oesophagienne

Après avoir lu le formulaire d'information annexé, veuillez dater et signer ce document au plus tard la veille de l'examen.

- Je soussigné-e, déclare avoir pris connaissance du formulaire d'information sur le but, les modalités et les risques de cet examen.
- J'ai été informé-e des raisons (indications) pour laquelle je dois faire cet examen par le médecin qui l'a prescrit.
- J'ai compris que ma prise en charge est assurée en équipe et que du personnel en formation peut participer aux soins qui me sont donnés, sous la supervision de spécialistes compétents. J'ai pris note que l'identité du médecin qui pratiquera l'intervention me sera communiquée avant celle-ci.

Je donne mon accord à cet examen : oui non Date de l'examen : _____

Nom et prénom du/de la patient-e ou représentant légal/thérapeutique: _____

Cette signature est obligatoire, sans votre accord écrit nous ne pouvons pas effectuer l'examen demandé par votre médecin.

Date : _____ Signature du/de la patient-e ou de son représentant légal ou thérapeutique : _____

Dr-e _____ (Nom, prénom, lettres majuscules), a expliqué la nature, le but, les bénéfices, les risques et les alternatives à l'examen. Il/elle a également offert au/à la patient-e la possibilité de poser toutes les questions qu'il/elle souhaitait et a pleinement répondu à ces dernières. Le/la patient-e a été informé-e que du personnel en formation peut participer aux soins et que l'identité du médecin qui pratiquera l'intervention lui sera communiquée avant celle-ci.

Date : _____ Signature du médecin

